



Règlement des exposants du Vide-Grenier des Izards 3 cocus du Samedi 19 septembre 2026

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIER DES IZARDS

9 rue des chamois 31200 Toulouse

0782 42 55 90

Fiche d'inscription : 5 €/M

Nom Prénom :

Nombre de mètre par stand :

Adresse :

..... ;

N° de téléphone :

Email en majuscule :

Joindre une copie **RECTO VERSO** de votre carte d'identité et un règlement en espèces uniquement.
J'atteste sur l'honneur ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature durant l'année civile

Signature précédée de « règlement lu et approuvé »

- 1- Cette manifestation est uniquement ouverte aux particuliers
- 2- L'installation des exposants pourra débuter à partir de 6h. Le démontage des stands se fera à partir de 17h.
- 3- Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité des parents.
- 4- Les emplacements sont définis et attribués par les organisateurs.
- 5- Le prix de l'emplacement est de 10 €/3 m. Le règlement se fera par espèce uniquement accompagné de la copie d'une pièce d'identité.
- 6- Les véhicules, une fois déchargés, seront dirigés vers des voies environnantes où ils pourront stationner. Aucun véhicule ne pourra stationner dans l'enceinte du vide-grenier.
- 7- Izards Attitude n'est pas responsable des objets, œuvres et marchandises exposées pendant le vide-grenier, ni des éventuelles dégradations qu'ils pourraient subir.
- 8- Les exposants ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés conformément à la circulaire du 12 août 1987.
- 9- Date limite d'inscription le 8 mai 2025

10- Les exposants devront laisser leur emplacement propre.

- 11- Les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler le vide-grenier en cas de force majeure.
- 12- Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter le vide-grenier sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.